ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 61279

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les difficultés grandissantes que rencontrent les infirmières libérales. Il leur est difficile, avec le seuil d'activité fixé à 23 000 coefficients AMI ou AIS de satisfaire la demande croissante de prise en charge des patients et particulièrement des personnes âgées dépendantes, notamment en milieu rural. Il lui demande quelles dispositions il envisage pour mettre un terme à cette situation.

Données clés

Auteur : M. Patrick Malavieille
Circonscription : Gard (4e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61279
Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2935